



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE
POUR LA CROISSANCE VERTE

EDITORI@L



Fressinoises, Fressinois,

Rendons à César !

Depuis notre prise de fonction nous n'avons de cesse de souligner les baisses de dotations de l'Etat : 44 763 € par rapport à 2013 au total en 2017. Or cette année nous constatons une hausse de 29 980€ par rapport à l'an dernier. Le différentiel est certes encore négatif de 33 020€ par rapport à 2013 toujours mais nous prenons acte de cette décision du Gouvernement qui met du beurre dans les épinards. Une augmentation qui est la bienvenue compte tenu que la nouvelle Communauté de communes a carrément supprimé toutes les aides accordées auparavant : fonds de concours, dotation de solidarité !!! Un véritable hold-up car n'oublions pas que nous apportons environ 70% des recettes : merci les éoliennes !

En outre tous les investissements de l'ex Frugeois sont pour l'instant, il faut l'espérer, délaissés voire abandonnés pour permettre à ceux d'Hucqueliers de se poursuivre et « rattraper leur retard » selon l'expression de notre vice-président en charge des finances. Les élus du Frugeois, mais aussi les associations, se seront donc battus pour rien et se sentent spoliés.

Claude Vergeot.

FRESSINFO

Appel au civisme !

Nous recevons régulièrement des plaintes de nos concitoyens concernant les déjections canines sur la voie publique. Nos collaborateurs des espaces verts, nous ont signalé également ces « désagréments » dans l'exercice de leur fonction.

Il est donc rappelé donc que :

« **Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques**, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Il est rappelé également que la divagation des chiens est interdite sur le domaine public.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour préserver la tranquillité et la liberté de tous.

La saison des fleurs est commencée et nous demandons également que les plantations soient respectées. Nos collaborateurs ont ainsi beaucoup de travail. Et guère le temps de chômer....

Encore une fois nous remercions vivement toutes les personnes qui œuvrent à la propreté du village. A celles qui soignent l'environnement et leur cadre de vie en tondant devant chez eux ou en arrachant les mauvaises herbes.

Ambiance festive au repas des aînés de la Municipalité.

A l'invitation de la municipalité quatre vingt dix convives ont participé au traditionnel repas de fin d'année. Dans une ambiance particulièrement joyeuse et festive, ils ont pu déguster un succulent déjeuner préparé par la boucherie- charcuterie-traiteur artisanale Mesureur de Valhuon.

Tous les élus étaient sur le pont pour servir à table les bons petits plats préparés à l'intention des aînés et arrosés des meilleurs crus des Caves du vieux chais. Sans oublier le bon pain de la boulangerie Leroy et les mignardises de la pâtisserie-chocolatier d'Evrard de Fruges.

Ces quelques moments de détente ont été appréciés à leur juste valeur par les joyeux retraités de la commune qui n'ont pas hésité à pousser la chansonnette aux sons de l'accordéon de Christian et du synthé de Michel. A l'image de votre premier magistrat avec « la Montagne » de Jean Ferrat.

Les histoires drôles de Pierre et Maurice ont également obtenu un franc succès. En préambule à ces agapes très réussies, Lucette Widehem et Henri Lefebvre, les doyens de l'assistance, ont été mis à l'honneur, par Hélène Delcuse et Hélène Pichonnier, les deux responsables de l'organisation.



Chasse aux œufs : les enfants bravent le vent.



Les enfants bravent le vent.

Une quarantaine d'enfants s'est retrouvée lundi de Pâques au stade municipal Firmin Caron, déserté par les footballeurs, en quête d'œufs et autres animaux en chocolat offerts par la municipalité. Il ne faisait pas très chaud mais les chercheurs d'œufs ont mis tellement d'entrain que personne n'a eu le temps de s'ennuyer. Pendant ce temps là les parents ont partagé quelques bulles en compagnie des élus.



Le 8 mai 1945 célébré avec ferveur.

La commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, du 8 mai 1945, a rassemblé les villages de Planques, Wambercourt, Sains-les-Fressin et Fressin dont les anciens combattants sont réunis au sein de la même association. Le président Jean-Marie Legrand, après l'office religieux célébré par l'abbé Léon Caressel, a déposé une gerbe au pied du monument aux morts en présence des maires des villages. Après l'appel de toutes les victimes des guerres et La Marseillaise interprétée de façon magistrale par la Musique de Fressin sous la baguette de François Henguelle, la population a été conviée à un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle Georges Delépine. Cette année sera également marquée par le centenaire de la fin de la première guerre mondiale du 11 novembre 1918. L'association locale des anciens combattants s'appête à le célébrer avec un certain éclat.

Les travaux avancent !



Des travaux rue de l'Enfer



Nous avons profité de mise aux normes de la défense incendie pour entreprendre de notre côté certains travaux de lutte contre les inondations. Avec la pose de fascines dans le Petit Crocq qui drainent toutes les eaux en provenance de la plateforme de l'ancienne décharge et des champs. Ainsi que des travaux de borduration pour canaliser les grands afflux d'eaux.

A l'heure actuelle si l'eau coule toujours il « semblerait » qu'il y ait moins de cailloux sur la route.

Le vote du budget.

2017						
Budget de l'année	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reporté		254 029,99 €	120 547,95 €		0,00 €	133 482,04 €
Vir invest.	103 923,01 €			103 923,01 €		
Opérations année	221 473,45 €	303 822,09 €	61 342,98 €	135 342,86 €	282 816,43 €	439 164,95 €
TOTAUX	325 396,46 €	557 852,08 €	181 890,93 €	239 265,87 €	507 287,39 €	572 646,99 €
Résultat clôture année		232 455,62 €		57 374,94 €		289 830,56 €

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, nos investissements ont été limités en 2017 dans la mesure où nous préparons notre projet de réhabilitation des friches derrière la mairie. Ainsi il nous fallait dégager de la marge sur le budget de fonctionnement et réaliser des économies.

Les travaux prévus cette année, voir ci-dessous, qui seront réalisés en fonction de l'obtention, ou non, des subventions demandées.

Opérations	Coût/HT	Coût TTC	Sub. Etat	Conseil Gén. Dép.	Autres*	Région	SPANC	FDE	Reste à Charge HT
Réfection rue Ermitage	66 548 €	79 858 €	12 500 €	12 500 €	15 000 €				26 548 €
Rénov. éclairage public	55 260 €	66 312 €			44 208 €				11 052 €
Horloge et cloches église,	10 642 €	12 771 €	1 495 €	3 311 €					5 836 €
Aménagement Friches	465 575 €	557 641 €	199 367 €	87 500 €	4 000 €	37 723 €	7 000 €	15 260 €	114 725 €
Ameublement salles	15 000 €								15 000 €
Monument	3 292 €								3 292 €
Voirie rue Enfer	10 973 €				5 487 €				5 487 €
Travaux Euréka berges	9 876 €	9 876 €			6316 €	1 975 €			1 585 €
réhabilitation archives	46 966 €	56 358 €	15 301 €	12 241 €					19 424 €
	684 132 €	782 816 €	228 663 €	115 552 €	74 621 €	39 698 €	7 000 €	15 260 €	202 948 €

Certains sont terminés comme la réparation de l'horloge de l'église, désormais électrifiée, ainsi que la remise en fonctionnement des cloches qui semble très appréciée de la population. Le monument va être une nouvelle fois restauré pour le 11 novembre qui cette année coïncide avec le centenaire de l'armistice. Il en est de même pour l'éclairage public en lampes basse tension, leds. L'extension est prévue pour 2019. Comme vous avez pu le constater nous nous efforçons également de soigner et préserver notre environnement. Avec les associations Symcéa et Euréka les berges de la Planquette sont l'objet de plantation de saules, comme auparavant, pour consolider les berges.

Du côté du syndicat des eaux

Lors de notre arrivée au Syndicat des eaux de la Vallée de la Planquette, nous avons trouvé un taux d'endettement qui nous a semblé particulièrement élevé. L'an dernier notamment nous avons tiré la sonnette d'alarme. Or force est de constater qu'en 2017 la situation s'est dégradée comme expliqué dans le tableau ci-dessous.

Avec un déficit de la section de fonctionnement de 3 792 € et un excédent d'investissement de 535 669, 93€ mais auquel il faut retirer un crédit-relai de 500 000 €.

Nous n'avons pas pris part au vote du Compte administratif.

La solution apportée pour l'instant est l'augmentation du prix de l'eau :

L'abonnement passe donc de 114,35 à 120,00€ soit 4,70% d'augmentation.

Mais aussi par l'augmentation de la consommation : le prix HT de la première tranche de 0 à 150 m3 passe de 1,56€ à 1,76€ soit 11,36%.

Il faut savoir que sur les emprunts réalisés depuis 2008, pratiquement la moitié a été consacrée aux liaisons interconnexions avec les syndicats des eaux du Bois Machy et de Bellevue. Ce dernier notamment étant censé nous racheter de l'eau.

2015						
Budget de l'année						
	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reporté		145 605,78 €		34 769,71 €	0,00 €	180 375,49 €
Vir invest.	65 713,09 €					
Opérations année	507 404,29 €	499 885,08 €	1 345 251,79 €	1 103 388,31 €	1 852 656,08 €	1 603 273,39 €
TOTAUX	573 117,38 €	645 490,86 €	1 345 251,79 €	1 138 158,02 €	1 918 369,17 €	1 783 648,88 €
Résultat clôture année		72 373,48 €		-207 093,77 €		-134 720,29 €

2016						
Budget de l'année	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reporté		72 042,49 €	207 093,77 €		0,00 €	72 042,49 €
Vir investissement						
Opérations année	479 397,48 €	466 254,30 €	1 077 663,66 €	1 883 166,97 €	1 557 061,14 €	2 349 421,27 €
TOTAUX	479 397,48 €	538 296,79 €	1 284 757,43 €	1 883 166,97 €	1 764 154,91 €	2 421 463,76 €
Résultat clôture année		58 899,31 €		598 409,54 €		657 308,85 €

2017						
Budget de l'année	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reporté		58 899,31 €		598 409,54 €	0,00 €	657 308,85 €
Vir investissement						
Opérations année	501 783,98 €	439 091,77 €	854 251,42 €	791 511,81 €	1 356 035,40 €	1 230 603,58 €
TOTAUX	501 783,98 €	497 991,08 €	854 251,42 €	1 389 921,35 €	1 356 035,40 €	1 887 912,43 €
Résultat clôture année		-3 792,90 €		535 669,93 €		531 877,03 €

Retirer 500 000 € crédit relai

Et de la Communauté de communes.....

Là aussi la situation n'est guère florissante avec pour la première année : un déficit de fonctionnement. Les investissements ont fondu comme neige au soleil. Plus grave tous ceux de l'ex-communauté de communes de Fruges sont abandonnés au profit de celle d'Hucqueliers : BIEN QU'APPROUVE PAR LES DEUX BUREAUX POUR 2018,2019,2020 , PAR DELIBERATION GLOBALE D'ENGAGEMENT EN PARTICULIER POUR LES PROJETS SUIVANTS PREPARES PAR L'EX CCF :

- LE HAMEAU DE VIE, POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES ;
- L'HOTEL D'ENTREPRISES ;
- LE POLE VIANDE A CARACTERE PUBLIC AVEC CUISINE CENTRALE ;
- LA MEDIATHEQUE DE 3EME LIEU ;
- LA MAISON DU PATRIMOINE, LA VALORISATION DES VESTIGES DU CHATEAU FEODAL DE FRESSIN ;
- LE PROJET TOURISTIQUE AUTOUR DES 5 ROUTES (PIERRE, BOIS, EAU, TERRE ET VENT).

2017						
Budget de l'année	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette	Dépense	Recette
Résultats reporté		2 870 323,00 €		1 218 587,00 €	0,00 €	4 088 910,00 €
Opérations année	8 954 099,00 €	8 463 884,29 €	2 888 304,00 €	1 944 010,00 €	11 842 403,00 €	10 407 894,29 €
TOTAUX	8 954 099,00 €	11 334 207,29 €	2 888 304,00 €	3 162 597,00 €	11 842 403,00 €	14 496 804,29 €
Résultat clôture		2 380 108,29 €		274 293,00 €		2 654 401,29 €

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DE REVITALISATION RURAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS 2018 - 2022

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Respecter les conditions de ressources définies par l'ANAH (cf. ci-après),

Immeuble construit il y a plus de 15 ans,

S'engager à occuper le logement pendant les 6 années qui suivent la subvention,

Travaux éligibles aux aides et réalisés par des entreprises ou des artisans *de préférence RGE pour la compatibilité avec le Crédit d'Impôt*,

Les travaux liés aux économies d'énergie doivent permettre un gain énergétique de 25% au minimum,

Réserver les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) au programme Habiter Mieux,

Adapter le logement à votre handicap.

PLAFONDS DE RESSOURCES DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

Type ménage	RFR inférieur à : (ressources très modestes)	RFR inférieur à :(ressources modestes)
1 personne seule	14 508 €	18 598 €
2 personnes	21 217 €	27 200 €
3 personnes	25 517 €	32 710 €
4 personnes	29 809 €	38 215 €
5 personnes	34 121 €	43 742 €
par personne supplémentaire	+ 4 301 €	+ 5 510 €

Ces montants sont des "revenus fiscaux de référence" indiqués sur la feuille d'impôts. Pour une demande d'aide déposée en 2018, il faut prendre en compte le **revenu fiscal de l'année 2016** (voir l'avis d'impôt adressé en 2017).

Ces plafonds sont remis à jour au début de chaque année et s'appliquent à compter du 1er janvier de l'année en cours.

LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

Logement construit il y a plus de 15 ans,

Respecter les plafonds de loyers et les conditions de ressources des locataires (cf. Anah),

Respecter les normes minimales d'habitabilité,

S'engager à louer son logement pendant 9 ans,

Réaliser des travaux éligibles aux aides et réalisés par des entreprises ou des artisans,

Les travaux liés aux économies d'énergie doivent permettre un gain énergétique de 35% au minimum,

Réserver les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) au programme Habiter Mieux.

RENSEIGNEMENTS : Siège régional : 1 rue de l'Origan ZAC des Bonnettes à Arras 62000 Tel : 03 21 16 99 44 ;

Marion Goisse, chargée d'opération Marion.goisse@citemetrie.fr; 06 68 89 06 89 ;

Rebecca Lesage, chargée d'opération ; Rebecca.lesage@citemetrie.fr ; 06 02 66 53 86.

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

AU MARCHE AUX FLEURS DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

Avec le retour du soleil : le marché aux fleurs a battu son plein.

Organisé au profit de la coopérative scolaire du regroupement pédagogique intercommunal des villages de



Fressin, Planques et Sains-les-Fressin, ce traditionnel marché aux fleurs a recueilli les suffrages des parents d'élèves et même au-delà. Samedi matin les enseignants, sous l'impulsion de la directrice Marie-Eve Rendu, et l'aide de parents d'élèves, ont eu fort à faire pour distribuer les centaines de pieds de fleurs commandés mais aussi de légumes. Leur qualité n'est plus à démontrer et la municipalité de Fressin, dont la réputation de fleurissement du village, haut lieu du tourisme dans le Haut-Pays, n'est plus à faire, s'approvisionne également auprès de

la coopérative. Cette année elle attend d'ailleurs le passage du jury des Villes et villages fleuris de France. Et avec le concours de ses habitants qui s'investissent beaucoup car soucieux de préserver leur environnement, elle espère conserver ses 3 fleurs au niveau national.

AU FOYER RURAL



Une nouvelle section vient de voir le jour au Foyer rural pour celles, mais aussi ceux, qui veulent apprendre la couture, la coupe des tissus, le montage de vêtements et les finitions jusqu'au porter final, etc. Mais aussi le tricot. Cet atelier est animé par Patricia Payen les mardis après-midi à partir de 14h00. Il est ouvert à toutes les couturières, débutantes ou expérimentées. Elles viennent avec leurs idées de création et les concrétisent au foyer : vêtements, mode enfantine, rideaux, ameublement... tout est possible avec les machines électroniques modernes utilisées à cette occasion : brodeuse, surjeteuse et machines à

coudre traditionnelles. Les tricoteuses s'entraident et partagent leur savoir faire mutuellement. L'animatrice, couturière de formation, peut guider pas à pas les novices, de la prise de mesures, à l'ajustage du patron, jusqu'à la mise en forme. En plus de ces activités traditionnelles elle va mettre en place un atelier de création pour la fabrication d'objets comme la confection de porte-monnaie, de trousse à crayons, à maquillage etc. Ils seront fabriqués ensemble et vendus au profit du Téléthon du Comité des fêtes.

Une très bonne initiative pour le président Claude Vergeot. Chemin faisant Patricia Payen entend mettre en œuvre d'autres idées et animations selon les souhaits émis. La pause café, ou thé, accompagnée de petits gâteaux est aussi un moment privilégié et partagé en toute convivialité entre les participantes. Il n'est pas trop tard pour les personnes intéressées de se joindre au groupe. Contact : Patricia Payen au 06 60 87 78 23 ou marc.payen0425@orange

A LA GAULE POPULAIRE FRESSINOISE



Les pêcheurs à la chasse aux prédateurs. Les pêcheurs de la Gaule populaire fressinoise auraient tout pour être heureux s'il n'y avait quelques oiseaux de mauvais augure. Des prédateurs ailés au nom d'hérons en l'occurrence, venant réduire à néant tous les efforts qu'ils consentent pour préserver la faune et la flore. Il y a aussi le niveau bas de la Planquette et enfin l'arasement des seuils des moulins. Autant de retenues d'eau et de caches pour les poissons qui disparaissent au fil de l'eau et du temps. Avec enfin l'abattage des peupliers le long de la rivière. Mais là la municipalité a pris le problème à bras le corps et avec le Symcea, a entrepris la plantation de saules sur les berges le long de la route départementale. Comme il y a soixante ans. Mais

loin de baisser les bras le président Jean-François Morieux et Jean-Noël Belval, par ailleurs adjoint au maire, essayent de faire face à la situation. Tout d'abord pour maintenir la tradition et l'excellente ambiance qui règne au sein de cette société, l'une des plus anciennes du village. Mais aussi pour préserver leur loisir de longues années encore et être les garants d'une saine gestion du milieu halieutique et de la sauvegarde de l'environnement. D'autant plus que la qualité de l'eau est bonne grâce à la sensibilisation de la population. De son côté la municipalité apporte son soutien total à la société qui est affiliée à la Fédération nationale de pêche. Donc seuls les adhérents avec un permis en règle peuvent pêcher dans la Planquette. Ce dimanche, les sociétaires se sont accordés quelques heures de repos, en famille, aux étangs de Guy Lecunff autour d'un plantureux barbecue qui a fait le régal de tous.

AU FOYER DE LA PLANQUETTE



C'est sous une météo maussade qu'un groupe de résidents s'est constitué pour bien vouloir venir replanter des fleurs « surfinias » dans des jardinières. Les résidents qui ont participé sont les suivants : Jérémy LEMONTREER, Germaine FOURET, Daniel DELARRE, Grégory DE CLERCQ, Françoise BOUCHEZ, Yohan BRIDENNE, Sylvie LAUTOUR, Anne Marie GORNIAC, Thibaut DEBOMY. Ils ont mis beaucoup d'enthousiasme, d'engouement et d'application pour fleurir les jardinières et les disposer ensuite sur les appuis de fenêtres de l'enceinte intérieure du foyer. Bravo à eux!

AU CLUB DE L'AMITIE



Le Club de l'Amitié cherche à renouveler ses rangs.

Les membres du club de l'Amitié ont tenu leur assemblée générale mardi dernier sous la présidence de Michel Hibon entouré de Martine Legrand, secrétaire et José Delahaye, adjoint ; Michel Huart, trésorier et Maurice Druart, adjoint. Avec 90 adhérents il réunit deux fois par mois, à l'Espace culturel de Fressin, les retraités de la Vallée de la

Planquette et de Sains-les-Fressin autour des tables de jeux de société. Si le nombre d'adhérents ne baisse pas il n'augmente pas non plus et au fil des ans le renouvellement tarde à venir comme hélas partout dans beaucoup de structures de ce type. Si les aînés sont reconnus comme vecteurs économiques importants les clubs sont pourtant et encore le garant d'animation, de création de lien social entre générations, de lutte contre l'isolement et de mieux vivre ensemble. A Fressin les rencontres bimensuelles connaissent toujours autant de succès comme les repas gastronomiques. Avec celui de la Coordination des clubs de retraités du Haut-Pays en juin, du club en octobre, à Tournehem en novembre et de la municipalité de Fressin en décembre. Sans oublier la galette des rois en janvier, etc. Les sorties se limitent aux animations du territoire comme les concours de cartes, Holliday on ice, au théâtre de la Coordination à Fruges. Cette année pour la première fois depuis 15 ans il a fallu augmenter la cotisation qui passe de 12 à 14€. Avant de reprendre les parties de cartes, les retraités ont encore renouvelé un tiers du conseil d'administration et réélu à l'unanimité Michel Hibon, Thérèse Rougegrez, Maryvonne et Michel Huart.

A L'AVENIR FRESSINOIS



Dans l'âme d'un musicien sommeille toujours un artiste. Dans celle d'un membre de l'Avenir fressinois c'est le théâtre qui revient comme un leitmotiv. Une passion qui se transmet de génération en génération. En effet la société musicale est l'une des plus anciennes du village, mais aussi l'une des

plus jeunes de par l'âge de ses adhérents. L'année 2017 a été ponctuée de sorties mais aussi d'animations diverses et d'un stage de perfection pour les musiciens de l'harmonie. Les séances théâtrales de ce début d'année ont connu un succès sans précédent avec deux fois plus de spectateurs que de coutume. Il est vrai que la réputation des comédiens a désormais dépassé les limites du canton et au-delà et que la qualité du programme proposé, et notamment les pièces comiques patoisantes, fait l'unanimité. L'organisation sera peaufinée pour permettre à davantage de musiciens de s'impliquer au côté des comédiens dont certains viennent de l'extérieur. Une réunion préparatoire pourrait aussi être organisée pour déterminer le choix des pièces. Cette page théâtrale tournée, Bertrand Pichonnier a repris sa baguette de président et annoncé l'achat de deux instruments, des trompettes, pour les jeunes musiciens issus de l'école intercommunale de musique et qui désormais évoluent avec leurs aînés. Par contre, avec l'assistance, il s'interroge sur l'utilité d'adhérer à la Fédération des sociétés musicales qui n'apporte pas grand-chose à son association. Le programme des manifestations a ensuite été débattu et se compose donc d'un stage le 1er mai, du concert de printemps le 26 mai et des 4 harmonies le 29 juin, de la brocante le 8 juillet. Comme de coutume fête la Sainte-Cécile en novembre mais la date tombe cette année le dimanche 11 novembre. Avec le centenaire de cette commémoration le programme sera bouleversé mais l'Avenir fressinois prendra toute sa place dans cet événement. Enfin l'année s'achèvera avec le Téléthon le samedi 8 décembre.



ASSOCIATION LOI 1901 Réf : JO 14 7 01 2568
SIEGE SOCIAL : 20, rue de Planques 62140 FRESSIN

FRESSIN LE 19 août 2018

L'association Avotra France organise un évènement sportif inédit et insolite : « Walking Football ».

Cette pratique du foot en marchant, qui nous vient d'Angleterre, permettra de nous retrouver pour une journée conviviale et festive dans un but humanitaire.

Nous accueillerons une quarantaine d'équipes pour un tournoi qui se déroulera sur la journée. Chaque équipe de 6 joueurs avec remplaçants (4 maximum), de 15 à 90 ans, hommes et femmes, pourront jouer en famille, entre amis, entre voisins. Soyez toutes et tous les bienvenus.



L'inscription se fera par équipe à raison de 5€ par joueur. L'entrée au stade Firmin Caron est gratuite.

Sur place : buvette, restauration, jeux de kermesse, grande tombola autour d'une sculpture en fer forgé.

Pour que cette journée de « football sans courir mais jamais sans plaisir » soit un moment de partage au sein de notre village, nous vous invitons à vous y inscrire pour participer sportivement ou nous aider bénévolement à son organisation et sa réussite.

Toute l'équipe d'AVOTRA France remercie chaleureusement la municipalité et son maire Mr Vergeot qui a permis cet évènement.

Bien solidairement Pierre BRANQUART.

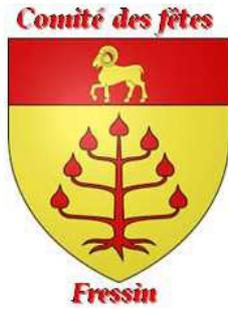
Renseignements et inscriptions au 06 50 11 35 30

Les 3 règles de base du Walking-Foot :

- *Obligation de marcher*
- *Absence de contact avec l'adversaire*
- *Jeu à terre*



AU COMITE DES FETES



Une année bien chargée pour le comité des fêtes.

Celle-ci a débuté le 16 mars avec l'assemblée générale qui a vu l'élection de son président, Mr Gérald Mayeur.

Elle s'est poursuivie le 29 Avril avec le loto qui a connu un remarquable succès.



Ensuite, nous avons décidé d'épauler les habitants souhaitant participer à la course de caisse à savon de Lebiez qui avait lieu le 27 mai.

Deux caisses représentant la commune se sont engagées en catégorie folklorique.

L'une d'entre-elles a participé au challenge inter-villages qui a consacré la plus belle caisse des villages environnants.



*Vous pouvez retrouver les résultats sur la page facebook : **Comité des fêtes de Fressin***

Nous poursuivrons avec la **ducasse qui aura lieu le samedi 07 juillet.**

Au menu cette année :

Apéritif + demi-poulet frites-salades **ou** Tranches de jambonneau frites-salades (Menu « Adulte » à 15€)

Saucisses de poulet frites-salades (Menu Enfant à 8€)

+ Fromage-Tarte villageoise et café.



NOUVEAU !!!

Nous proposons un voyage à Paris le 25 Aout, avec notamment la visite du Musée Grévin

et une ballade en bateau mouche.



Et pour finir l'année, le téléthon qui aura lieu le 8 décembre.

Vous pouvez toujours adhérer au comité pour la modique somme de 5,00€.

Pour nous contacter et nous rejoindre : 03.21.86.56.11 - association@chateaufressin.fr
Pour tout renseignement cdf-fressin@hotmail.com

Un week-end à ne pas manquer au château !

Vendredi 3 août 2018 à 21h00

Un grand spectacle de feu et de lumière enchantera de nouveau petits et grands à Fressin !

L'association du Château de Fressin, mandatée cette année par la Communauté de Commune du Haut-Pays du Montreuillois, propose au public un feu d'artifice dans les vestiges du château féodal. En préambule, nous vous proposons tout d'abord un groupe festif pop-rock variété « Amis Chemin » suivi d'un spectacle burlesque des Chiringuito Paradise Ensuite un superbe spectacle pyrotechnique. La soirée s'achèvera par l'embrasement du château en bouquet final.

Buvette et petite restauration sur place.

Entrée payante: 7€ par adulte et 3€ par enfant de 6 à 12 ans.

Pass : 10€ avec Château en fête (5€ pour les enfants)



Dimanche 5 août 2018 de 11h00 à 19h00

Les vestiges du château des seigneurs de Créquy accueilleront des spectacles et animations en tous genres. La tête d'affiche sera la compagnie « Di Penta » pour un spectacle de Fauconnerie. De nombreuses animations auront lieu toute la journée : spectacles, campements historiques, activités diverses, marché d'art et artisanat, **Nouveau cette année : une tyrolienne dans le château, pour les jeunes et les moins jeunes.**

Un espace buvette et restauration est également prévu sur place. En bref, vous passerez une excellente journée en famille ou entre amis !

Entrée payante: 7€ par adulte et 3€ par enfant de 6 à 12 ans.

Pass : 10€ avec Folle nuit du monde (5€ pour les enfants)



Horaires d'ouverture : tous les jours de 14h à 18h30, fermé le lundi !

l'association s'associe aux Amis du Patrimoine lors **des Journées européennes du Patrimoine les 15 et 16 septembre !**(Plus de renseignements ultérieurement).

Pour plus de détails sur nos activités ou même rejoindre notre équipe, contactez-nous au **03.21.86.56.11** ou sur notre site <http://chateaufressin.fr> - page Facebook www.facebook.com/chateaufressin.

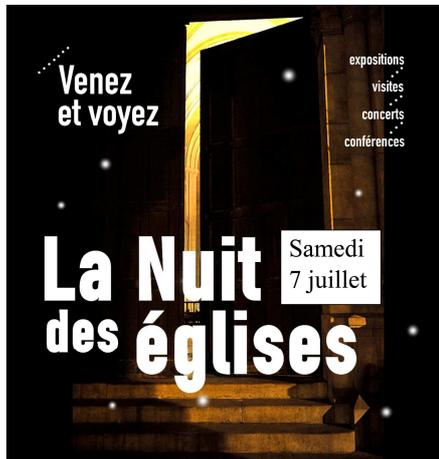
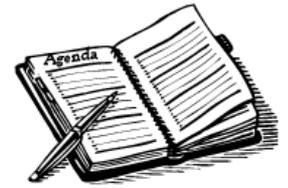
Siège social : Mairie, 8 Grand Rue – 62140 FRESSIN - Tél : 03 21 86 02 30

Email : amispatrimoinefressin@orange.fr



Au programme en 2018

Samedi 7 juillet : La Nuit des Eglises de la vallée de la Planquette



En lien avec la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul de Fruges, les quatre églises de la vallée de la Planquette seront ouvertes au public aux horaires suivants.

19 heures : à l'église Saint-Nicolas d'Avondance, histoire de l'abbé Delétoille.

19 h 45 : à l'église Notre-Dame de l'Assomption de Planques, information sur les objets classés.

20 h 45 : à l'église Saint-Denis de Wambercourt, présentation des statues de la crypte.

21 h 45 : à l'église Saint-Martin de Fressin, découverte de l'histoire et de la vie de l'orgue.

Dans chacune de ces églises, une visite ou une animation vous sera proposée. Vous pourrez mieux connaître ces édifices qui, en dehors de celui de Fressin, ne sont ouverts qu'au moment des offices. Ce parcours sera suivi du verre de l'amitié **offert dans l'église de Fressin par la municipalité**. Cette manifestation est organisée avec le concours des maires des quatre villages et des bénévoles dont ceux des Amis du Patrimoine.

Samedi 15 et dimanche 16 septembre de 9h à 19h : Exposition sur l'histoire et la vie de Saint Martin

(Journées Européennes du Patrimoine)

60 panneaux avec des reproductions d'œuvres d'art de la région et surtout du Pas-de-Calais ainsi que des commentaires sur ces œuvres. Réalisation des panneaux : les Amis du Patrimoine Saint-Martinois (de Saint-Martin-lès-Boulogne) en collaboration avec le Cercle d'Etudes en pays boulonnais.



Vendredi 30 novembre : présentation du cahier 21 de notre revue annuelle *La Petite Histoire de Fressin et des environs*

En cette dernière année de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, plusieurs articles seront consacrés aux Poilus inscrits sur les monuments aux morts de Planques, Sains-lès-Fressin et Wambercourt; à Avondance (aucun monument aux morts car aucun homme mobilisé n'est mort à la guerre), un article contera la vie du combattant Nestor Delétoille; des articles traiteront de la marraine de guerre du Poilu Léopold Alexandre de Fressin ainsi que de l'histoire des Fleurs de Guerre, *le Bleuet et le Coquelicot*. Ensuite, d'autres articles sur l'Absinthe, plante des jardins médiévaux du château de Fressin, la chronique météorologique de l'année 2017, les plus anciennes cartes postales de Fressin, le ball-trap nocturne organisé à Fressin en 1976, et enfin, une balade espagnole sur les chemins de Compostelle, racontée par deux Fressinois.

Si vous aimez Fressin et ses environs, participez à nos animations !

Claudine Paul et Eliane de Rincquesen

A L'UNION SPORTIVE CREQUY-PLANQUETTE



A l'USCP le football se conjugue au féminin.

Cette saison ne restera pas gravée dans les annales de l'Union sportive Créquy-Planquette (Fressin). Loin s'en faut au grand dam du président Patrick Paquez. En effet les équipes seniors masculines n'ont guère fait honneur à la réputation du club en allant de mal en pis. A telle enseigne qu'elles sont menacées de relégation. Par contre Il est particulièrement satisfait du comportement de ses équipes de jeunes, des débutants aux U18, qui jouent le haut du tableau. Comme des féminines à 8. Cette équipe seniors de l'USCP est un savant dosage d'anciennes et de jeunes joueuses. Les premières, avec Hélène Pichonnier dans les buts, Corinne Paquez, Amélie Laffitte, Valérie Cassagne et Louise Henguelle assurent une défense solide devant les deuxièmes cavalant au milieu du terrain et sur le front de l'attaque à l'image d'Honorine Vasseur, Zoé Plumecoq, Axelle Vis, Laurine Boulet. Et surtout Camille Jennequin, excellente technicienne, omniprésente à la pointe de l'attaque.

FÊTE DU FOOT AU STADE « Firmin CARON »

SAMEDI 09 JUIIN 2018 à 18h30
FINALE COUPE CARDON FRERES
BEZINGHEM AS – LE PORTEL US

DIMANCHE 10 JUIIN 2018 À partir de 9h30

Avec nos équipes Féminines, Jeunes, Débutants, Vétérans
VENEZ NOMBREUX !!!!

Entrée gratuite.

Restauration sur place.

Buvette



LES FOULLES FRESSINOISES OSTWIND-DELICES DES 7 VALLEES

SAMEDI 18 AOÛT 2018 : SPORTS EN MILIEU RURAL

S.A.R.L. **CARDON Frères**

1917  2017 

100 ANS

S.A.R.L. **CARDON Frères**
 CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
 11, Rue de la Lombardie - 62140 FRESSIN
 Tél/Fax : 03 21 90 63 69
 E-mail : cardon-freres@orange.fr - Site : www.cardon-freres.fr

5^{ème} génération
 Mention «Patrimoine Bâti»

ENTREPRISE QUALIFIEE RGE
 QUALIBAT

Création / Impression : CREA GRAF - 03 21 09 72 48 - www.creagraf.fr / Ne pas jeter sur la voie publique



Les Caves du Vieux Chai
 Ets Menuge
 20 Grand Rue
 62140 Fressin
 Tél : 03.21.90.61.43

Spécialiste de vos réceptions :

mariage, communion, baptême, anniversaire,
 départ en retraite, séminaire, etc...

Livraison gratuite et reprise des surplus non consommés !

MENUISERIE - PVC - BOIS - ALU
 ISOLATION - RÉNOVATION
 PLÂTRE - PLAFOND

DANIEL ALEXANDRE

06 82 89 54 59
 ent.alexandre.daniel@orange.fr
 28 rue Haute 62140 FRESSIN ☎ 03 21 90 66 83

RGE

Bulletin à retourner au Foyer Rural 17 rue du Marais 62140 FRESSIN avec le règlement à l'ordre du Foyer Rural et les documents demandés. Voir aussi : www.fressin.com (bulletin d'inscription à télécharger). Inscription, remise des dossards à partir de 13h, proclamation des résultats, tirage des deux tombolas, parking : salle Delépine, Grand-Rue. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vols ou de détériorations. Les licenciés bénéficient de l'assurance liée à leur licence. Il appartient aux autres de s'assurer personnellement. Récompenses : même nombre Hommes et Femmes, non cumulables. Aux classements scratches 10 km, (10 premiers) et 5, 900 km (5 premiers) . Récompenses également aux 1er(e)s de chaque catégorie. RECOMPENSES SPECIALES EGALEMENT POUR LES COUREURS PRE-INSCRITS AU 17 AOÛT. Cadeau aux **150 premiers inscrits**. DEUX TOMBOLAS, dont une sur les préinscrits. Renseignements et inscriptions 03 21 90 63 78 / 06 82 704 999 ; lesportif.com (sans frais supplémentaire) ou Foyerrural.fressin@orange.fr ; Site : www.fressin.com. Inscriptions : jeunes : Gratuit - 5, 900 km : 6 € - 10 km : 7 €. Plus 1€ le jour de l'épreuve. **Horaires** : 15h00 : débutants (0,700 km) ; 15h15 : poussins (1 km) ; 15h30 : benjamins (3 km) ; 16h : course 5,000 km minimales et après ; 17 h00 : course des 10 km cadets et après.

BULLETIN D'Engagement individuel

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ ville : _____

Email : _____

date de naissance : _____ Catégorie : _____ Sexe : F ou M (barrer mention inutile).

Distance (s) : 0,700 km, 1,000 km, 3 km, 5, 000 km, 10 km (barrer mentions inutiles ; selon la catégorie d'âge). Pour les licenciés : club : _____ numéro : _____ : joindre photocopie de la licence FFA ou Triathlon de la saison en cours. Pour les non licenciés : ou autre licence sportive, une photocopie certifiée conforme du certificat médical, datant de moins d'un an, avec la mention de « non contre indication à la pratique de la course à pied ou d'athlétisme en compétition ».

Pour les enfants mineurs : Je soussigné(e) : Mme ou M. _____ autorise mon fils _____, ma fille : _____ à courir les _____ km. Je renonce à tout recours contre les organisateurs et les autorise à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

Signature et date obligatoires : (du tuteur légal pour les mineurs)

A : _____ ; Le / /2018

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur le site : www.fressin.com. IPNS